

PANORAMA

Cahier thématique



Facilitation des mouvements
internationaux des chevaux
de compétition



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

Ces dernières années, des progrès considérables ont été accomplis pour faciliter les déplacements internationaux des chevaux de sport. Les activités conduites conjointement au plan régional et au plan mondial par la Confédération internationale des sports de chevaux (IHSC) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont été déterminantes à cet égard. Des difficultés d'ordre pratique subsistent néanmoins.

En ce qui concerne le bien-être des chevaux, les conditions de leur accueil dans les postes frontaliers ne sont pas toujours optimales, surtout en cas d'acheminement par voie terrestre. Les postes d'inspection aux frontières ne sont généralement pas équipés pour les décharger dans de bonnes conditions de sécurité, ni pour les abreuver et les maintenir à l'ombre, alors même que les temps d'attente sont parfois longs. En outre, la présence de vétérinaires officiels dans les postes frontaliers est souvent aléatoire. Afin de réduire le temps d'attente aux frontières, il est conseillé à la partie équestre de contacter préalablement les agents des postes d'inspection afin de s'assurer de la présence d'un vétérinaire à l'arrivée des chevaux.

Les chevaux de sport sont des athlètes internationaux. À ce titre, ils sont soumis à des programmes d'entraînement de haut niveau destinés à les maintenir dans une bonne condition physique. Or les stations d'isolement ou de quarantaine ne sont pas toujours équipées pour ce type d'entraînement. Les chevaux placés à l'isolement (avant l'exportation ou une fois débarqués) présentent souvent une baisse de performances, voire une baisse de leur état de santé, qui empêche leur mise à l'entraînement.

Chaque déplacement international de chevaux de sport doit être rigoureusement planifié

Enfin, chaque déplacement international de chevaux de sport doit être rigoureusement planifié. Les professionnels rattachés au secteur équestre, en particulier les vétérinaires traitants, doivent systématiquement se concerter avec les autorités compétentes, les transporteurs et les laboratoires vétérinaires afin que chaque intervenant soit informé des exigences requises, des délais à respecter et des démarches à effectuer, afin, par exemple, d'obtenir avant le chargement les résultats des tests prescrits, ce qui permet de s'assurer que le transport se déroulera dans de bonnes conditions.

Afin de surmonter ces difficultés pratiques, il est nécessaire de renforcer la communication, la collaboration et la compréhension mutuelle entre la filière équestre, les Autorités vétérinaires, les laboratoires vétérinaires et les administrations douanières. Les parties prenantes sont instamment invitées à s'engager dans des partenariats public-privé au niveau national.

<https://doi.org/10.20506/bull.2019.2.2972>

PERSPECTIVES

Les enjeux pratiques des déplacements internationaux de chevaux de sport

RÉSUMÉ

De grands progrès ont été réalisés ces dernières années pour faciliter les déplacements internationaux des chevaux de sport. Néanmoins, des difficultés pratiques continuent de se poser, qui concernent les installations mises à disposition des chevaux dans les postes frontaliers, les infrastructures de quarantaine et d'isolement, ou encore la planification et la logistique à déployer dans le cadre des déplacements internationaux.

MOTS-CLÉS

#cheval de compétition, #Confédération internationale des sports de chevaux (IHSC), #déplacement d'animaux, #Fédération équestre internationale (FEI), #Fédération internationale des autorités hippiques (FIAH), #partenariat public/privé.

AUTEURS

Louis Romanet⁽¹⁾, Ingmar De Vos⁽²⁾, Göran Akerström⁽²⁾ & Roland Devolz^{(1)*}

(1) [Fédération internationale des autorités hippiques de courses au galop \(FIAH\)](#), Boulogne-Billancourt (France).

(2) [Fédération équestre internationale \(FEI\)](#), Lausanne (Suisse).

* Contact auteurs : rdevolz@france-galop.com

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© Helena Dupuy

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



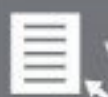
OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int